



REGLEMENT DU CENTRE AERE LA GALIPETTE

Le centre aéré LA GALIPETTE est une association loi 1901,
agrée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
pour accueillir des enfants de 6 à 12 ans.

LA GALIPETTE fonctionne les mercredis et durant les vacances scolaires.
LA GALIPETTE est soutenue financièrement par la ville de Genas et la CAF du Rhône.

Conditions d'Admission :

L'enfant doit être âgé de 6 ans révolus et jusqu'à 12 ans.

Aucune dérogation n'est admise lorsqu'un âge minimum est requis pour des activités règlementées.

La priorité d'inscription est donnée aux familles dont les deux parents travaillent selon le nombre de places disponibles, quel que soit l'ordre d'inscription.

Le parent ou tuteur désireux d'inscrire un enfant doit être adhérent de l'association par le règlement d'une cotisation annuelle qui ne peut en aucun cas être remboursée et implique l'acceptation sans condition et sans réserve du présent règlement et du fonctionnement du centre.

Cette acceptation vaut autorisation au directeur du centre (ou son représentant),

- A faire pratiquer tous les soins ou interventions chirurgicales en cas de besoin,
- A faire apparaître l'enfant inscrit sur tout support de LA GALIPETTE ou de ses partenaires (photos, vidéos...) utilisés exclusivement pour illustrer les activités du centre (article de presse, expositions...)

Dans le cadre de son rôle éducatif et par souci d'équité et d'égalité, le principe de neutralité stricte est retenu ; de ce fait toute manifestation et/ou revendication d'une appartenance à une religion, philosophie ou parti politique sous quelques formes que ce soit sont strictement interdites.

Inscriptions et Paiement :

Les réservations de journées ont lieu exclusivement sur notre site internet.

<https://lagalipette.fr>

Pour une première inscription, il est obligatoire de prendre RDV au secrétariat pour un entretien et pour déposer votre dossier d'inscription.

Le Secrétariat est situé à la Maison de Toutes les Générations,
14, rue Henri Réaux à Genas - Tél. 04 78 40 64 89

- Lundi :	8 h 30 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 00
- Mardi:	8 h 30 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 00
- Mercredi:	7 h 45 - 12 h 00	13 h 30 - 18 h 15
- Jeudi :	8 h 30 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 00

Documents à fournir : (tout dossier incomplet sera refusé)

- Une fiche de renseignements à compléter (à télécharger sur notre site ou à retirer au secrétariat)
- Un certificat d'aptitude à la pratique sportive uniquement pour les stages et les mini camps
- Numéro CAF
- Un justificatif de domicile
- Copie du dernier avis d'imposition du ménage (les deux avis si foyer fiscal distinct)
- Le centre se réserve le droit de demander un justificatif d'emploi des parents
- Copie du jugement en cas de divorce

Sans présentation de justificatifs de revenus, votre tarif sera basé sur la tranche T6.

Centre aéré LA GALIPETTE

<https://lagalipette.fr>

14, rue Henri Réaux 69740 Genas – Tél : 04 78 40 64 89 – contact@lagalipette.fr
SIRET : 38193813300034 – Code APE : 9499Z – Agrément DRJSCS

Tous problèmes médicaux actuels ou antérieurs (allergies, maladies, convulsions...) devront être signalés, en fonction de quoi le directeur prendra la décision d'accepter ou non l'enfant.

Le centre n'est pas habilité à administrer des médicaments aux enfants, à l'exception des enfants sous traitement permanent (allergies médicalement déclarées...) Dans ce cas les parents devront remettre au directeur (ou son représentant) le traitement avec l'ordonnance du médecin et une autorisation à l'administrer.

Tout changement de situation, d'adresse, de numéro de téléphone... devra être signalé sans délai auprès du secrétariat par courriel : contact@lagalipette.fr

Les mercredis : un minimum de 2 mercredis d'inscription par mois est exigé.

Pendant les vacances scolaires : un minimum de deux jours d'inscription par semaine est exigé, (Trois jours l'été).

Pour être prise en compte, la réservation doit être faite sur notre site internet au plus tard dix jours ouvrés avant la date choisie.

Le règlement se fait au moment de la réservation sur notre site internet par carte bancaire ou par virement.

Vous avez la possibilité de régler par chèques, espèces, ou chèques vacances uniquement auprès du secrétariat.

Les réservations seront validées selon les places disponibles.

Tarifs :

La cotisation annuelle par famille est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre et ne peut en aucun cas être remboursée.

Les tarifs en vigueur décidés par le Conseil d'Administration sont disponibles sur notre site internet.

Les chèques vacances sont acceptés.

Possibilité de règlement en plusieurs fois uniquement auprès du secrétariat.

Conditions de remboursement :

- Remboursement intégral si annulation plus de 60 jours avant le début de l'activité.
- Remboursement de 60 % si annulation entre le 30^{ème} et le 60^{ème} jour avant le début de l'activité.
- Remboursement de 40 % si annulation entre le 7^{ème} et le 30^{ème} jour avant le début de l'activité.
- Remboursement de 20 % si l'état de santé de l'enfant ne lui permet pas de participer à l'activité et sur présentation d'un justificatif.
- Aucun remboursement si annulation moins de 7 jours avant le début de l'activité.

Organisation des Activités :

Le centre aéré se situe à la Maison de Toutes les Générations
14, rue Henri Réaux 69740 GENAS - Tél. 04 78 40 64 89

(Numéro à utiliser uniquement en cas de retard ou d'urgence les jours de fonctionnement du centre 06 51 28 47 00)

Nous proposons aux enfants des activités variées : Activités manuelles et artistiques, Activités de plein air et grands jeux, activités sportives ...

Des sorties : piscine le mardi ou le jeudi (durant les vacances d'été des stages et des mini camps)
Des sorties thématiques (musée, cinéma, théâtre, parc...)

Nous fournissons le repas de midi et le goûter.

Horaires et Fonctionnement :

- Accueil du matin de **7 h 45** jusqu'à **9 h 00 maximum**
- Accueil du soir de **17 h 00** (fin des activités), jusqu'à **18 h 15 maximum**
- **18 h 15 fermeture du Centre**, après cette heure, les enfants ne sont plus sous notre responsabilité.

En outre, après trois retards constatés du départ du ou des enfants par l'équipe d'animation (au-delà de 18h15), une pénalité de 15 euros sera appliquée et facturée par tranche de 15 minutes entamée.

A cet effet, une feuille d'émargement devra être visée par les responsables légaux (parents, tuteurs) ou personnes autorisées lors du départ du ou des enfants.

Les enfants doivent être accompagnés jusqu'aux animateurs, tout enfant malade ou contagieux sera refusé sur le centre.

Toute personne autre que les parents ou tuteurs connus par le centre ne peut emmener un enfant sans avoir été autorisé par un écrit par ces derniers.

La sortie des enfants non accompagnés est soumise également à une demande écrite du parent ou tuteur. Les jours de sortie, les places sont limitées au nombre de places disponibles dans le bus, aucun enfant ne pourra rester sur le centre.

Rôle des parents :

- Respecter les horaires.
- Vos enfants ne doivent pas arriver seuls au centre, quel que soit leur âge (sauf autorisation préalable). Tant que vous ne les avez pas annoncés à l'animateur pour l'appel, vos enfants ne sont pas sous notre responsabilité, mais sous la vôtre.
- Respecter le principe de Neutralité tel qu'évoqué dans les conditions d'admission.
- Participer à la vie du centre : exposer des idées, formuler des critiques constructives, participer aux petites fêtes organisées...
- Participer à l'Assemblée Générale Annuelle : l'association est gérée par un Conseil d'Administration de personnes bénévoles.

En cas de non-respect du fonctionnement et de ce règlement, le conseil d'administration peut prononcer la radiation de l'adhérent.

Conformément à l'article 16 du CHAPITRE III de la RGPD du 25 mai 2019 s'inscrivant dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978

Droit de rectification

La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement, dans les meilleurs délais, la rectification des données à caractère personnel la concernant qui sont inexactes. Compte tenu des finalités du traitement, la personne concernée a le droit d'obtenir que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire. Les droits d'opposition, d'accès et de rectification s'exercent auprès du secrétariat de LA GALIPETTE- 14, rue Henri Réaux - 69740 GENAS.